



Communiqué de presse du 9 décembre 2021



**Ligue suisse
contre le bruit**

Secrétariat

Kanzleistrasse 126
8004 Zürich

043 443 10 00

info@liguecontrelebruit.ch

www.liguecontrelebruit.ch

Prise de position sur les recommandations de la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit concernant les valeurs limites pour le bruit routier, ferroviaire et aérien

Des valeurs limites d'exposition au bruit plus basses afin de protéger la population contre le bruit nuisible à la santé sont attendues depuis longtemps.

La CFLB a réévalué les valeurs limites pour le bruit des routes, des chemins de fer et des avions en fonction des connaissances scientifiques actuelles. Elle propose, dans son rapport qui vient d'être publié, une adaptation attendue depuis longtemps puisque les valeurs limites actuelles datent des années quatre-vingt et se basent sur des données obsolètes et ne prenaient pas en compte les études scientifiques actuelles prouvant les risques du bruit excessif pour la santé. La Ligue suisse contre le bruit salue les recommandations de la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit (CFLB) et demande au Conseil fédéral d'adapter immédiatement les bases légales correspondantes.

Moins fort, moins vite

La conseillère nationale Gabriela Suter, présidente de la Ligue suisse contre le bruit, estime que des valeurs limites plus basses sont urgentes et nécessaires : «Des valeurs limites plus basses sont attendues depuis longtemps. Les valeurs limites actuellement en vigueur ne protègent pas suffisamment la population contre les bruits nocifs et gênants. Cela fait des années que nous mettons ce problème en évidence». La Ligue contre le bruit s'appuie sur l'étude suisse du Fonds national SIRENE et sur des études internationales sur les effets du bruit du trafic sur la santé. Pour la Ligue contre le bruit, ce sont toutefois les recommandations de l'OMS qui servent de référence, car leurs valeurs limites sont bien plus basses pour des raisons de santé.

Améliorations nécessaires

Nous saluons le fait que les valeurs limites d'immission doivent globalement être abaissées. Les personnes doivent également être protégées de manière uniforme contre le bruit dans toutes les zones d'habitation, qu'il s'agisse de zones mixtes (zones d'habitation/commerce et zones centrales) ou de zones purement résidentielles. Le long des routes, des voies ferrées et autour des aéroports dans les zones fortement polluées, les valeurs limites doivent être beaucoup plus strictes de jour comme de nuit. Il est également important et juste d'adapter la période nocturne aux habitudes de sommeil actuelles et de la prolonger.

Ce qui fait défaut dans le rapport de la CFLB

Il est incompréhensible que la valeur limite pour le bruit routier (du DS II) de 60 décibels de jour soit la seule à ne pas être abaissée vu que toutes les autres ont été fixées à un niveau nettement plus bas. Cela ressemble à un compromis politique. Il est également regrettable que l'on continue à prendre en compte un niveau de bruit moyen, qui ne tient pas compte des pointes de bruit très gênantes et nocives pour la santé. «Ce sont pourtant les motos trop bruyantes ou le vrombissement de quelques voitures trop bruyantes qui nous réveillent la nuit !», résume Gabriela Suter. Nous demandons également que l'effet combiné de différentes sources de bruit soit enfin étudié scientifiquement et que les valeurs limites pour le bruit industriel et commercial soient également examinées en fonction des risques pour la santé.

Appel au Conseil fédéral

La Ligue contre le bruit en appelle au Conseil fédéral pour qu'il affine les recommandations sur les points que nous avons critiqués et qu'il les intègre ensuite tels



quels sans retard dans le droit en vigueur. Nous demandons en outre au Conseil fédéral de veiller, par une législation stricte, à ce que la loi ne soit pas contournée par une mauvaise exécution de ces normes par les autorités et un octroi en masse d'exceptions. Les assainissements fictifs systématiques des routes dévoilés par la Ligue contre le bruit dans toute la Suisse démontrent que les valeurs limites en vigueur, bien trop élevées, sont déjà constamment contournées. Cela ne doit pas se reproduire avec des valeurs limites plus sévères. Nous continuerons à suivre la mise en œuvre de la loi d'un œil critique.

[[environ 3700 caractères]]